



ATTESTATION DE NATATION SAUVETAGE

Je soussigné(e)

Maître-Nageur Sauveteur, n° de carte ou diplôme :

.....
.....
.....

Adresse :

Certifie que M, Mme

Adresse :

Téléphone :

A satisfait sous mon contrôle à l'épreuve suivante :

Test de 100 mètres en nage libre avec départ plongé puis récupération d'un objet immergé à deux mètres de profondeur

La réussite à ce test fait l'objet d'une attestation de réussite délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme aux exigences de l'article L. 212-1 du code du sport.

Les titulaires des diplômes de surveillant de baignade, de BEESAN, de BP JEPS activités aquatiques et de la natation, de maître-nageur sauveteur et de BNSSA ou de tout autre diplôme équivalent, obtiennent de droit l'attestation de « Natation / Sauveteur ».

Fait à : Le :

Certifié exact

Signature et tampon